

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 104 (1968)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Pour les machines cartonnage et reliure,
adressez-vous à la fabrique de machines



Jos. Hunkeler 4806 Wikon

Tél. (062) 8 19 68

cisailles à carton — massicots — presses
grand choix

Hauterive

ÉCOLE DE
SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT en 2 et 3 langues
COURS DE COMMERCE

(préparation à l'entrée en 2^e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

i. Allaz, Dr ès sc. économiques, Lic. es sc. pol.
B. Bieri, Dr en droit.

LES VOYAGES

Pour l'Art

ont préparé pour vos vacances :

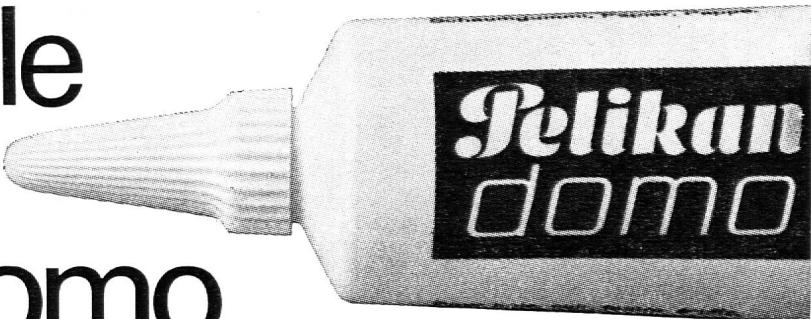
du 13 au 24 juillet
du 14 au 28 juillet
du 29 juillet au 11 août
du 16 août au 1^{er} septembre
du 20 au 27 octobre
du 23 décembre au 6 janvier

LA CAMPANIE ET MALTE	Fr. 1290.—
LONDRES ET L'ÉCOSSE	Fr. 1740.—
LA SICILE	Fr. 1290.—
LA GRÈCE	depuis Fr. 890.—
ROME	depuis Fr. 390.—
L'ÉGYPTE	depuis Fr. 1340.—

Prospectus détaillé sur demande : Valmont 20, 1010 Lausanne.

Téléphone (021) 32 23 27

Qui bricole utilise Pelikan-domo



Pelikan-domo colle beaucoup de matériaux, tels que bois, cuir, feutre, étoffes, porcelaine, faïence, etc.

Tube de 60 cm³ Fr. 1.50
Tube de 100 cm³ Fr. 2.25

LONZA



Engrais complet Lonza pour toutes les plantes du jardin et du potager.

Lonzin liquide et en poudre, pour les plantes d'appartement et de balcons, légumes, etc.

Composto Lonza transforme les déchets du jardin en un excellent humus.

Engrais pour gazons Lonza avec désherbant.

Hersan Lonza sans désherbant.

2 puissants engrais pour gazons d'un prix avantageux.

DOCUMENTATION SCOLAIRE

M. Morier-Genoud, 1843 Veytaux-Montreux

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.
2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.

3. Un versement unique de 5 francs — pas obligatoire — donne droit à une réduction de 10 % sur ces envois semestriels, mais non sur les commandes individuelles.

4. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.

5. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.

Compte de chèques postaux : Guilde de documentation de la SPR, Lausanne 10-237 14.

La Guilde met à votre disposition le matériel dont nous vous donnons la liste :

HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes (degré inférieur 1^{re} année), 1 fr.
19. Images du passé. Textes pour l'initiation à l'histoire, 1 fr.
21. Des cavernes aux cathédrales, brochure avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50
27. Au temps des cavernes, brochures avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50.
35. La vie au Moyen Age, (degré moyen), 1 fr.
36. Au temps des lacustres, brochure illustrée, 1 fr.
42. De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation, degré moyen), 1 fr.
54. Les Helvètes, brochure avec 10 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr.
108. L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age, 40 fiches (degré moyen), 2 fr. 50.
82. Service étranger, 24 fiches, (degré supérieur), 2 fr.
24. Ancienne Diète et l'Assemblée fédérale (degré supérieur), 1 fr.
148. Croquis d'histoire suisse, 40 fiches résument par le dessin les principaux événements de notre histoire, 2 fr.
51. La paix d'Aaraus (le principal événement du XVIII^e siècle), 1 fr.
144. Quinze mots croisés d'histoire suisse et cinq d'histoire générale, 1 fr. 20.
169. Les Droits de l'Homme, E. Buxcel, 25 fiches, 2 fr.
170. XIX^e siècle, Révolution industrielle, E. Buxcel, 30 fiches, 2 fr. 50.

GÉOGRAPHIE

11. Nos fruits, une richesse nationale, 1 fr.
39. Le canton de Bâle (degré moyen et supérieur), 1 fr.
81. Lectures géographiques, 24 fiches-questions en rapport avec les textes du manuel-atlas, La Suisse de H. Rebeaud, 1 fr. 20.
41. L'Afrique, 1 fr.
53. La Belgique, 1 fr.
70. Géographie universelle. Réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud, 3 fr. 30.
43. Pyramides - déserts et oasis, 1 fr.
79. Moyens de transport terrestres, 1 fr. 50.
115. La Suisse en mots croisés, 25 grilles, 1 fr. 20.
116. Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, 1 fr. 80.

Fiches de l'U.I.G.

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 72. Maisons suisses, 1 fr. 80. | 146. Silhouettes caractéristiques de villes suisses (21), 2 fr. |
| 109. Suisse, généralités (11), 1 fr. | 156. Suisse : croquis panoramiques (16), 1 fr. 60. |
| 110. Jura (17), 1 fr. 70. | 157. Péninsule ibérique, 2 fr. 20. |
| 111. Plateau (22), 2 fr. | 167. La France (22), 2 fr. |
| 112. Alpes (21), 2 fr. | |
| 114. Navigation, 2 fr. | |

137. La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 exercices), 4 fr. 20.
145. Mots croisés : capitales européennes et géographie mondiale, 1 fr. 50.

SCIENCES

66. 10 000 fois sans microscope, 1 fr.
69. Observations, 2e série, 1 fr. 20.
147. Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois, 4 fr.
56. Problèmes de physique, 25 fiches avec solutions, 3 fr. 60.
173. Les rapaces, Centre neuchâtelois de doc. péd., 3 fr.

CALCUL

Pour l'école enfantine et le degré inférieur :

143. 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 2 fr.
89. Cahier de calcul, les deux premières dizaines de L. Paul, 1 fr. 60.
154. 56 fiches de calcul, 2e année, 3 fr.
159. Fiches de problèmes, 2e année, 1 fr. 50.
52. La technique du calcul en 2e année, par M. Aubert, inspecteur, 1 fr.
99. Léo Biollaz : Calculs, 1^{re} année, 29 fiches, 1 fr. 50 ; Problèmes, 1^{re} année, 30 fiches, 1 fr. 50 ; Calculs, 2^e année, 33 fiches, 1 fr. 50.

Degré moyen

117. Problèmes graphiques, 56 fiches, 1 fr. 50.
118. Pas à pas, problèmes, 30 fiches graduées, 1 fr. 20.
142. 8 feuilles de problèmes pour élèves avancés de 10 à 12 ans, 0 fr. 50.
91. Les 4 opérations : 139 fiches graduées par Léo Biollaz, 6 fr.
94. Réponses aux fiches de Léo Biollaz, 2 fr.
153. Attention réfléchir, 32 fiches de calcul, par G. Falconnier, 2 fr. 50.

Degré supérieur

31. Choix de problèmes pour grands élèves, 1 fr.
58. Procédés de calculs et problèmes amusants, 1 fr. 50.
88. Cahier de calcul mental de Perret et Oberli, 1 fr.
101. 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, 5 fr.

FRANÇAIS

Ecole enfantine et degré inférieur :

160. Petites histoires illustrées, 12 fiches, format 40 × 17 cm. (dessins de J. Perrenoud), 3 fr.
55. Pour mieux connaître les animaux - avec 10 dessins de Keller, texte de V. Sutter, 4 fr.
138. Jeux de lecture (1re partie de Mon premier livre), écriture vaudoise, 3 fr.
139. Jeux de lecture (2e partie de Mon premier livre), caractères d'imprimerie, 7 fr.
140. 38 feuillets : orthographe, 1 fr. 50.
68. Dictées pour les petits, 1 fr.

Degrés moyen et supérieur

60. Exercices de grammaire, 2 fr. 40.
78. Petit fichier du participe passé avec avoir, 2 fr. 80.
102. 184 fiches d'orthographe pour les degrés moyen et supérieur, 4 fr. 20.
104. 24 feuillets d'exercices orthographiques, 1 fr.
150. Vocabulaire : Animaux, 43 fiches-questions, 1 fr. 80.
151. Vocabulaire : Animaux et 43 fiches-réponses, 1 fr. 80.
92. Livret de vocabulaire, M. Nicoulin. Répartition des mots du Pirenne en 52 centres d'étude, 2 fr.
74. 32 fiches de lecture (degré moyen, livre vaudois), 1 fr. 30.
161. 200 dictées, 11-12 ans, Reichenbach et Nicoulin, 3 fr. 50.
162. 200 dictées de 12 à 13 ans, D. Reichenbach - M. Nicoulin, 3 fr. 50.
168. Joie de lire, M. Nicoulin, 6 fr. 50.
171. Histoires sous la main, G. Falconnier, fiches de lecture degré moyen, 1 fr. 50.

Degré supérieur

48. Mémento grammatical et carnet d'orthographe, 2 fr. 20.
50. Analyse de textes, 1 fr.
75. 200 dictées, 8^e et 9^e années, 3 fr. 50.
85. 30 dictées préparées, 1 fr. 50.
87. Livret d'orthographe et de grammaire, 12 à 15 ans, de M. Nicoulin, 3 fr.
103. 18 fiches de conjugaison, 0 fr. 50.
77. 10 études de textes, degré supérieur, 1 fr. 60.
163. Quelque, même, tout. M. Nicoulin, 2 fr. 80.
165. Exercices de vocabulaire, degré supérieur, de D. Massarenti, 6 fr. 50.

POUR LES FÊTES

172. L'heure adorable, 10 noëls 2/3 voix, H. Devain, 6 fr. 50.
10. Les trois coups. Comédies de Jacques Bron, 2 fr. 50.
38. Choix de textes pour la fête des mères, 2 fr. 20.
62. Pour Noël, 12 saynètes, G. Annen, 1 fr. 80.
84. 3 p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, 1 fr. 80.
158. Sous le toit du poète. 300 poèmes choisis par M. Nicoulin et H. Devain, 18 fr.
93. Décorations de Noël, 3 fr.
95. Textes à dire et à jouer, 2 fr. 50.
96. Chants de Noël, Nicoulin et Landry, 3 fr. 50.
97. Mystères de Noël, M. Nicoulin, 1 fr. 20.
98. Décorations pour la fête des mères. M. Nicoulin, 1 fr. 20.
80. Poésies de Noël, choisies par M. Nicoulin, 5 fr.
174. A la Belle Etoile, un acte de Noël. A. Chevalley, 1 fr. 50.

POUR PRÉPARER DES EXAMENS

49. Arithmétique, admission à l'Ecole normale de Lausanne, 1 fr.
76. Epreuves d'admission à l'Ecole normale, 1954-1960, 1 fr.
86. Admissions en classes supérieures, épreuves d'examen, 1 fr.

DIVERS

149. A. La Bible enseignée, I, brochure et 23 fiches, 3 fr.
- B. La Bible enseignée, II, brochure et 30 fiches, 4 fr. 80.
- C. La Bible enseignée, III, brochure, 4 fr. 80.
152. Allemand, 36 fiches, thèmes et versions, 2 fr.
25. Le cordonnier, centre d'intérêt, 1 fr.
83. Le cheval, centre d'intérêt, 2 fr.
90. La pluie, centre d'intérêt, 2 fr.
73. Mémento d'instruction civique, 1 fr. 50.
67. Enquête confirmant la valeur d'un programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires. Programme pour les 8^e et 9^e années, 1 fr.
59. Pour classer la documentation, brochure, 1 fr. 20.
100. Histoire de la pédagogie de V. Giddey, 5 fr.
164. Mains d'enfants, mains créatrices, broché 14 fr., relié 17 fr. 50.
166. Mathématique actuelle de L. Addor, T. Bernet, M. Fluckiger et J.-P. Isler, 3 fr. 50.

comité central

Service d'échange d'appartements

Connaissez-vous bien la Suisse ? Nous disposons, avec le « Schw. Lehrerverein », d'un service d'échange de logements, qui peut vous offrir toute une gamme de possibilités. Nous disposons également d'adresses de collègues de Hollande, d'Angleterre, d'Allemagne et du Danemark. Renseignement auprès de A. Pulfer, 1802 Corseaux.

Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction

Journée d'étude du 4 mai 1968 à Neuchâtel Les techniques d'animation de groupes d'instruction

Programme

Lieu de rencontre : Université de Neuchâtel, bâtiment principal, 26, avenue du Premier-Mars

MATIN 1^{er} étage, salle C 47. *Président M. J. Cardinet.*
 9 h. M. P. Bellmann — Réflexions d'un responsable de la formation.
 9 h. 15 M. R. Vuataz — Expérience de travail en groupes à tendance non directive au Collège de Genève.
 10 h. M. F. Sandoz — Formation professionnelle agricole et expérience de travail en groupes par le Service de vulgarisation agricole dans le canton de Neuchâtel.
 10 h. 45 Pause.
 11 h. M. J. Cardinet — Discussion en commun de la signification de ces deux expériences.
 12 h. **Déjeuner en commun facultatif**
 Restaurant « Le Faubourg », 65, faubourg de l'Hôpital. Menu à Fr. 8.— (Vol-au-vent, sauté de bœuf, cornettes, salade, glace).

APRÈS-MIDI

Groupe A Animation de groupes scolaires Salle C 47. *Président M. G. Panchaud.*
 14 h. M. J. A. Tschoumy — Expérience de groupes en cours à Delémont (avec M. Girardin, M^{me} Cardinet et M. Papaloïzos).
 14 h. 45 M. J. P. Guignet — Un exemple de travail par groupes avec des enfants de 12 ans.
 15 h. 15 Pause.
 15 h. 30 M^{me} J. Lesemann — Différentes optiques du travail en groupe au cycle d'orientation de l'enseignement secondaire.
 15 h. 50 Contributions des participants, présentant leurs expériences avec le travail en groupe.
 16 h. 15 Comité de débats.
 Entre 17 h. et 17 h. 30, fin des travaux.

Groupe B Animation de groupes professionnels

Salle C 50. *Président M. P. Bellmann.*

14 h. M. G. Chalverat — L'animation de groupes d'apprentis à l'atelier.
 14 h. 20 M. W. Wittwer — L'animation de groupes d'apprentis à des fins culturelles.
 14 h. 40 M. M. Rousson — L'animation de cours de contremâtres.
 15 h. Pause.
 15 h. 20 M. P. Bellmann — L'animation de cours de vendeurs.
 15 h. 40 M. Ph. de Coulon — L'animation de groupes de cadres.
 16 h. Pause.
 16 h. 15 Comité de débats.
 Entre 17 h. et 17 h. 30, fin des travaux.

Une participation aux frais de Fr. 10.— sera perçue à l'entrée.

Responsable de la journée : M. Jean Cardinet, Institut de psychologie, Clos-Brochet 32, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 419 42.

Si vous désirez assister à cette journée, veuillez envoyer, à cette adresse, le talon ci-dessous.

Je viendrai à la **journée d'étude du 4 mai 1968** à Neuchâtel.

Je prendrai part au repas en commun.
 Je ne prendrai pas part au repas en commun.

Faites une croix

Nom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

CINÉMA

A vendre projecteurs de démonstration, sous garantie, MICRON XXV, Fr. 1500.— ; BELL & HOWELL automatique, 16 mm sonore, Fr. 3.000.—. Occasions uniques ! Tél (032) 2 84 67 (repas) ou s'adresser au bureau du Journal.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatismes
lumbago sciatique

prenez

KAFA

poudre ou comprimés

soulage rapidement

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. Ø (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

Comité central SPV

Dans le courant de mars, le CC a : décidé de remettre en activité la commission de presse SPV et d'en confier la présidence et l'organisation à notre collègue Claude-Henri Forney de Vevey ;

souhaité une séance commune de la commission des quatre premières années d'école et des personnes qui ont fait des remarques au sujet du rapport sur le début de la scolarité, à savoir :

- a) la présidente de l'Association vaudoise des éducatrices des petits,
- b) la présidente de l'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille,
- c) le président de la commission de la division pratique,
- d) M. l'inspecteur cantonal de gymnastique ;

désigné un nouveau président de la commission de la division pratique en la personne de notre collègue D. Golaz de Montreux ;

confié à cette commission la mission d'étudier :

- a) dans le détail la partie de la division pratique,
- b) la formation à donner aux maîtres de classes à option pendant la période transitoire ;

pris acte, concernant les allocations communales :

- a) que le Tribunal fédéral a joint le recours de la commune de Lausanne à celui déposé par la SPV,
- b) que le TF a fixé à l'Etat de Vaud un délai échéant au 25 mars 1968 pour présenter ses observations concernant ces deux recours.

Le bulletin...

Nos félicitations à tous ces nouveaux brevetés des Ecoles normales de Lausanne et d'Yverdon.

Nos vœux de bienvenue aussi au sein de la Société pédagogique vaudoise, car nous imaginons qu'ils vont faire acte de candidature auprès de notre association qui groupe les membres du corps enseignant primaire vaudois et dont les buts sont :

- a) améliorer la situation matérielle, sociale et juridique de ses membres ;
- b) défendre de toute manière les intérêts du corps enseignant primaire vaudois ;
- c) assister financièrement ses membres ;
- d) perfectionner la culture générale et professionnelle du corps enseignant primaire vaudois ;
- e) collaborer à l'organisation et à l'administration rationnelle de l'école populaire ;
- f) entretenir des relations avec les organisations pédagogiques similaires et soutenir leurs revendications lorsqu'elles sont justifiées.

Tous les collègues se feront un plaisir de vous renseigner.

Chers nouveaux collègues. Vous allez vous retrouver seul devant une classe... Seul ? Non pas. Dans le village voisin ou dans la classe d'à-côté, un collègue chevronné est prêt à vous aider et à vous conseiller. Ses connaissances de la pédagogie théorique s'estompent peut-être dans le lointain,

mais la pédagogie pratique n'a plus de secret pour lui. Mais il est modeste et il faudra probablement lui « tirer les vers du nez ». Vous verrez alors la passion qu'il a pour son métier et l'amour qu'il témoigne à ses gosses.

En ce début d'année scolaire, je souhaite à tous mes collègues passion et amour qui font de ce métier le plus beau des métiers.

P.G.

ABC du logement

Suite à des hausses de loyer injustifiées avec effet rétroactif coïncidant avec notre reclassification — impensable mais vrai — voici quelques indications concernant le logement.

A comme appartement

1. L'appartement est situé sur le territoire de la commune où l'instituteur enseigne (obligation légale).
2. En général, l'instituteur se débrouille pour trouver un appartement.
3. Quelques communes obligent leur corps enseignant à louer un appartement communal. Elles l'annoncent lors de la mise au concours du poste.
4. Même dans ce cas, la commune reste le bailleur tel que le prévoit le Code des obligations.

B comme bail

1. Le Code des obligations fixe les rapports entre le propriétaire et le locataire.
2. Mais le Code des obligations précise que l'usage local prime sur le droit. Connaissez-vous l'usage local ?
3. Il est donc préférable, après entente entre les parties, de conclure un bail qui précise :
 - a) la nature de la chose louée,
 - b) la durée du bail et sa résiliation,
 - c) le montant du loyer, respectivement des hausses de loyer.

C comme Code des obligations

Quelques extraits utiles sur le chapitre du bail à loyer, articles 253 à 274.

1. **Obligation du bailleur.** Art. 251 al. 1 : Le bailleur est tenu de délivrer la chose dans un état approprié à l'usage pour lequel elle a été louée, et de l'entretenir en cet état pendant toute la durée du bail.

2. **Obligation du preneur.** Art. 261 al. 1 : Le preneur est tenu d'user de la chose avec tout le soin nécessaire et, s'il s'agit d'appartements, d'avoir pour les personnes habitant la maison les égards qui leur sont dus.

3. **Paiement du loyer.** Art. 262 al. 1 : Le preneur est tenu de payer le loyer aux termes fixés par le contrat ou par l'usage local.

4. **Répartition des frais.** Art. 263 : Le bailleur supporte les charges et impôts qui grèvent la chose louée.

Les menus travaux de nettoyage et de réparation commandés par la jouissance normale de la chose sont à la charge du preneur, et les grosses réparations à la charge du bailleur, le tout suivant l'usage local.

5. Sous-location. Art. 264 al. 1 : Le preneur a le droit de sous-louer tout ou partie de la chose ou de céder son bail à un tiers, pourvu qu'il n'en résulte aucun changement préjudiciable au bailleur.

6. Congé. Art. 267 : Lorsque la durée du contrat n'a été fixée ni expressément ni tacitement, chacune des parties peut mettre fin au bail en donnant congé à l'autre.

Sauf stipulation contraire, chacune des parties observe les règles suivantes :

1. S'il s'agit d'appartements non meublés ou de bureaux, ateliers, boutiques, magasins, caves, granges, écuries ou autres locaux analogues, le congé ne peut être donné que pour le plus prochain terme fixé par l'usage local et à défaut d'usage, pour la fin d'un terme de six mois ; dans les deux cas, moyennant un avertissement préalable de trois mois.

2. S'il s'agit d'appartements meublés, de chambres isolées ou de meubles garnissant un logement, le congé ne peut être donné que pour la fin d'un terme mensuel, moyennant un avis préalable de deux semaines.

3. S'il s'agit d'autres objets mobiliers, le congé peut être donné pour toute époque, moyennant trois jours d'avertissement.

7. Reconduction. Art. 268 : Si le bail a été fait pour un temps fixé, et qu'à l'expiration de ce temps le preneur reste en jouissance au su et sans opposition du bailleur, ou si ni l'une des parties n'a donné le congé prévu par le contrat, le bail est réputé renouvelé pour un temps indéterminé, sous réserve de toute convention contraire.

8. Restitution. Art. 271 : A la fin du bail, le preneur restitue la chose louée dans l'état où il l'a reçue conformément à l'usage local.

Il ne répond pas des changements et détériorations qui résultent de la jouissance de la chose dans les termes du contrat.

Le preneur est réputé avoir reçu la chose en bon état.

Remarque : tout bail est conclu sur papier timbré et tout acte relatif à l'exécution du bail l'est par lettre recommandée.

D comme devise : renseignez-vous sur les dispositions légales. Le secrétaire central et le bulletinier sont à votre disposition.

P.G.

Rencontres internationales de jeunes en Avignon

Les Rencontres internationales de jeunes en Avignon seront organisées pour la 13^e fois en 1968 dans le cadre du XXII^e Festival d'art dramatique dirigé par Jean Vilar.

Trois sessions de rencontres sont prévues du 17 au 24 juillet, du 27 juillet au 3 août et du 6 au 13 août 1968.

Le prix de chaque session de 8 jours, comprenant l'hébergement, la nourriture, l'assurance, quatre représentations théâtrales, les débats avec les artistes et trois excursions en Provence) est de Fr.s. 150.—.

Age d'admission : 18 ans avant le 17 juillet 1968, 25 ans après le 13 août 1968.

Inscriptions : jusqu'au 1^{er} mai 1968 auprès du Secrétariat suisse des Rencontres des jeunes en Avignon, 47, avenue de Rumine, 1005 Lausanne.

Programme : du 17 au 24 juillet

TNP, « Le Diable et le Bon Dieu » de Jean-Paul Sartre.
Maurice Béjart, « Messe pour le Temps présent ».

Comédie de Provence, « America Hurrah » de Jean-Claude Van Itallie.

« Crenom » de Ch Baudelaire avec la collaboration de Eugène Ionesco.

Du 27 juillet au 3 août

Théâtre Montparnasse, « Le Concile d'Amour de Oscar Panizza.

Comédie de Provence, « America Hurrah ».

Living Theatre, « Antigone » de Sophocle, adaptée par B. Brecht.

Maurice Béjart, « Le Sacre du Printemps ».

Du 6 août au 13 août

Maurice Béjart, « A la recherche de Don Juan ».

Comédie de Provence, « Crenom ».

Maurice Béjart, « Messe pour le Temps présent ».

Living Theatre, « Antigone » de Sophocle.

Ce programme peut encore subir quelques modifications.

Deux autres formes d'hébergement sont encore prévues :

Le Centre des jeunes, ouvert aux jeunes qui sont déjà allés aux Rencontres et qui veulent retourner en Avignon — âge de 18 à 27 ans.

Le Centre de séjour du Festival, ouvert aux personnes âgées de plus de 28 ans et aux parents quel que soit leur âge, accompagnés de leur famille (enfants de 4 à 17 ans).

Société suisse des maîtres de gymnastique Commission technique

Publication des cours de gymnastique scolaire Eté 1968

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département militaire fédéral des cours de gymnastique scolaire pendant les vacances d'été 1968. Ces cours de perfectionnement sont ouverts à tous les maîtres qui enseignent l'éducation physique. Le programme bien équilibré comporte des exercices pratiques et des théories se rapportant aux différents problèmes de l'enseignement de la gymnastique. Cette alternance permet au maître, même peu entraîné, de suivre ces cours sans fatigue excessive et d'en tirer grand profit pour l'enseignement dans sa propre classe.

Cours :

Gymnastique pour les jeunes filles II^e et III^e degré

N° 13 : 29 juillet au 3 août 1968 à Langenthal (en allemand)
N° 14 : 15 au 20 juillet 1968 à Yverdon (en français)

Cours préparatoire pour le brevet d'instructeur suisse de natation

N° 20 : 5 au 10 août 1968 à Menzingen ou à Biel

Cours de natation pour débutants (ce cours est réservé aux maîtres désirant apprendre la natation)

N° 21 : 15 au 20 juillet 1968 à Lyss

Athlétisme, natation et jeu

N° 23 : 15 au 20 juillet 1968 à Biel (en allemand)

N° 54 : 8 au 13 juillet 1968 à Genève (en français)

Gymnastique dans des conditions défavorables

N° 24 : 5 au 10 août 1968 à Schwyz

Gymnastique - dessin - chant

N° 25 : 15 au 20 juillet 1968 à Zoug

Pendant les vacances d'automne sera organisé un cours pour la formation de chefs de camps et d'excursions. La publication en aura lieu plus tard.

Remarques

Ces cours sont destinés aux maîtres enseignant la gymnastique dans les écoles officielles ou privées reconnues. Les candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique, les candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires, supérieures et de district, peuvent être admis, si le nombre de places le permet. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours (décision du DMF concernant les cours de gymnastique scolaire du 11 mai 1965). Le nombre des places est limité pour chaque cours.

Indemnités

Les participants recevront une subvention leur permettant de couvrir la plus grande partie des frais de pension et de logement. Les frais de voyage, trajet le plus direct, du domicile au lieu du cours sont remboursés.

Inscriptions

Les maîtres qui s'intéressent à ces cours peuvent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique.

La formule dûment remplie doit être retournée jusqu'au 1^{er} juin 1968 au plus tard à M. Kurt Rüdisühli, maître de

gymnastique à l'Ecole normale, Selibühlweg 19, 3632 Allmendingen-Thoune.

Tous les maîtres inscrits recevront un avis jusqu'au 20 juin 1968. Aucune demande personnelle ne sera acceptée.

Le président de la CT de la SSMG :
M. Reinmann.

Liste des présidents des associations cantonales

Genève : Gilliéron Paul, maître de gymnastique, rue Hoffmann 16, 1202 Genève.

Fribourg : Jean-Claude Chofflon, rue Reichlen, 1700 Fribourg.

Neuchâtel : Albert Müller, rue G.-Lory 8, 2003 Neuchâtel.

Valais : Delaloye Samuel, maître de gymnastique, Chili, 1870 Monthei.

Tessin : Bagutti Marco, maître de gymnastique, Via San Gottardo, 6900 Massagno.

Vaud : Lienhard Jacques, maître de gymnastique, 1067 Vers-chez-les-Blanc.

Dépositaire pour le Jura bernois : Jean Petignat, 2095 Courtedoux.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique**Programme d'activité - Eté 1968****Cours traditionnels**

- 1) Danses folkloriques et travail en musique
(F. Fallert)
2) Gymnastique en musique, bande Burger
3) Athlétisme :
courses : fond : J.-F. Pahud
sprint : D. James
4) Arbitrage :
volley : R. Bron
basket : I. Delessert
5) Danse moderne

Dates

- 5 juin
novembre
15 mai
11 septembre
novembre

Lieux

- Lausanne
Lausanne
Lausanne
Renens
Lausanne

Directeurs

- C. Golay, Châtelard 4, **Lausanne** (34 80 59)
R. Bron, Vallombreuse 101, **Prilly** (34 72 64)
N. Yersin, Verdonnet 14, **Lausanne** (32 22 80)

P.-A. Bichsel, Entre-Bois 55, **Lausanne**
(32 27 66)

J. Delessert, Verdeaux 17 b, **Renens** (34 61 66)

J.-P. Paquier, Villardier 18, **Pully** (28 49 78)

Tournois

- Volleyball
Football en salle

19 juin

2 octobre
30 octobre

Lausanne

Lausanne
Lausanne

J. Rubin, **Vufflens-la-Ville**

Ch. Hertig, Sauges 25, **Lausanne** (24 22 09)

J. Delessert, Verdeaux 17 b, **Renens** (34 61 66)

Manifestation d'écoliers

- Finale de natation
Finale des examens d'aptitudes physiques
Courses d'orientation scolaires

3 juin

28 septembre
octobre

Yverdon

Vevey
Lausanne
Vevey
Moudon
Morges
Vallée
Yverdon
Echallens

D. Jan, G. Guisan 7, **Yverdon**
(024) 2 59 74

J. Riond, **Baugy-sur-Clarens** (62 33 01)

C. Golay

M. Wespi

M. Forestier

L. Diserens

R. Künzi

M. Fontannaz

P. Genier

Remarques

L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'**« Educateur »** et l'**« Education physique »**.

Pour les cours et leçons, remboursement des frais de transport aux membres AVMG.

Indemnité de participation de Fr. 5.— à nos membres pour les cours d'athlétisme et de gymnastique en musique.

Le chef technique d'été :

P.-A. Bichsel.

Université populaire de Lausanne**Tableau des cours du semestre d'été 1968****Lausanne**

- | | |
|--|-----------------------|
| 1. Histoire de la musique : musique tchèque et slovaque | M. P.-A. Gaillard |
| 2. Histoire de la musique : le répertoire instrumental classique | M. G. Le Coat |
| 3. Cours de langue française : explication de textes | M. R. Guidoux |
| 4. Littérature française : Baudelaire | M. Y. Bridel |
| 5. Histoire des civilisations : la Révolution française | M. P.-L. Wanner |
| 6. Géographie : trois pays d'Afrique | M. H. Rebeaud |
| 7. Philosophie : Nietzsche | M. H.-C. Tauxe |
| 8. Droit administratif: police des constructions | Mme A. Bonnard |
| 9. Economie politique | M. A. Stalder |
| 10. Mathématiques générales (cours moyen - 2 ^e sem.). | M. G. Kolb |
| 11. Mathématiques (cours supérieur) | M. G. Vincent |
| 12. Chimie organique | M. H. Moll |
| 13. Biologie végétale | M. F. Cosandey |
| 14. Les satellites artificiels | M. M. Fluckiger |
| 15. Nos aliments - facteur de santé, facteurs de maladie | Mme C. Kousmine-Meyer |

Vevey

16. Trésors de l'art roman M. P. Besson

Inscriptions et renseignements au secrétariat de l'Université populaire : rue Pichard 12 (2^e étage).

Un petit Algérien cet été dans votre foyer

Devant la réussite des placements familiaux de l'été dernier, la CIMADE (mouvement œcuménique d'entraide) désire faire venir cet été 90 enfants algériens de Paris.

Accepteriez-vous d'accueillir pour un mois ou deux un enfant entre 3 et 6 ans ?

Pour tout renseignement, s'adresser à Elisabeth Barraud, institutrice, 1099 Essertes-sur-Oron, tél. (021) 93 71 31.

Rappel : cours EM**Enquêtes moyens audio-visuels****Conférences d'enfants**

Responsables : M^{lle} L. Badoux et M. F. Manuel.
Lieu : Collège de Floréal, cl. Manuel, Lausanne.
2 mai et 16 mai, 17 heures.

Brevets et chefs-d'œuvre

Responsable : M^{me} Lucette Meyer.
Lieu : Collège de Beaulieu, cl. L. Meyer, Lausanne.
30 mai, 17 heures.

Maîtresses de travaux à l'aiguille

Le comité de l'ACVMTA rappelle à ses membres les points 2, 5 et 7 de la circulaire du 8 janvier 1968. Il les prie de manifester sans plus tarder leur opinion et d'adresser leurs propositions et vœux éventuels à l'adresse ci-dessous. Il vous remercie et vous salue cordialement.

M^{me} J. Monachon,
ch. du Cerisier 9,
1004 Lausanne.

Postes au concours**délai d'inscriptions au 24 avril.**

ARZIER - LE MUIDS. Instituteur ou institutrice primaire au Muids. Entrée en fonctions : le plus tôt possible.

PULLY. Maître de classe supérieure. Obligation d'habiter la commune de Pully. Entrée en fonctions : printemps 1968.

THIERRENS, SAINT-CIERGES et CORREVON (Cercle scolaire). Maîtresse enfantine. Entrée en fonctions : printemps 1968.

SAINT-PREX. Maître de classe supérieure. Entrée en fonctions : printemps 1968.

genève

Assemblée générale extraordinaire du 27 mars 1968

La séance est ouverte à 17 h. 15. Le premier point de l'ordre du jour, soit le projet des inspectrices enfantines sur les jardins d'enfants, est exposé par M^{me} Chevalier. Personne ne demandant la parole sur ce sujet, la présidente, avant de passer au point deux de l'ordre du jour, exprime la satisfaction du CC et de l'UAEE de voir que ce projet rejoint entièrement celui qui avait été préparé par des collègues enfantines depuis plusieurs années.

Collaboration avec le DIP

Un échange de vue et une prise de position ont lieu sur

les projets dont nos membres ont reçu la communication avec la convocation de l'assemblée.

On discute un moment sur le terme « paritaire », puis on examine point par point les propositions du DIP. Des membres demandent que des précisions soient apportées dans une réponse à M. Christe.

La lettre, préparée par le CC, est approuvée à une forte majorité (peu d'abstentions et de refus !) et le projet du DIP est accepté, sous réserve de mises au point écrites dans notre réponse. (Notons l'égalité du nombre des représentants DIP-SPG dans chaque commission créée pour étudier un problème ob ovo.)

Il est bien entendu que le schéma de collaboration préparé

par le CC et faisant état de commissions paritaires n'est pas abandonné, mais seulement mis en veilleuse. Dès que la situation et les lois le permettront, la SPG reviendra sur la question !

Cartel

M. Maspéro communique à l'assemblée les démarches du Cartel et ses recherches au sujet de la refonte des statuts et des traitements. Il confirme ce que les journaux avaient publié : augmentation sur le traitement de 2,5 % dès le 1^{er} juillet 1968 et de 2,5 % dès le 1^{er} juillet 1969.

Les travaux du Cartel continuent.

Rapport sur le matériel subventionné

Pour mettre tout de suite en application la collaboration DIP-SPG, ce rapport sera repris dès l'origine par une commission adéquate !

Autres informations

Mme Chevalier lance un appel pour trouver un *rapporteur* pour le Congrès de la SPR de 1970. Le sujet, adopté par l'assemblée des délégués de la SPR à Yverdon est : le perfectionnement, la formation continue et la promotion de l'instituteur.

Ce rapporteur sera aidé et soutenu par différentes commissions, mais il devra organiser les travaux en faire la synthèse.

Mme Chevalier lance également un appel pour trouver un remplaçant à M. Gaudin. En effet, ce dernier, après de nombreuses années de dévouement, a décidé de se retirer et de quitter son « emploi » de teneur de livres de notre corporation auprès de la CIA.

Qu'il soit ici chaleureusement remercié de son travail et de son zèle. Le corps enseignant primaire lui doit beaucoup car, d'après son exposé plein d'humour, ce n'est pas une petite affaire que de tenir à jour les fiches de plus de 1000 personnes, sans compter toutes les séances auxquelles il doit assister.

Encore merci, M. Gaudin !

Puis Mme Chevalier propose qu'un échange de vue, sans prise de position, ait lieu sur la fusion de la SPG.

Mme Monnet est appelée à préciser la position de son comité et de la section Dames primaires. Elle donne lecture de quelques passages de l'exposé qu'elle a fait à l'assemblée du mercredi précédent et elle rétablit la vérité : les dames ne se sont pas déclarées contre la fusion, mais contre une fusion inconditionnelle, c'est-à-dire contre une fusion où toute section disparaîtrait. Les institutrices primaires se sont prononcées pour une fusion où les sections subsisteraient, quitte à revoir leur rôle et leur fonction, et où les élections au CC seraient ouvertes à tous, avec une liste unique, etc.

D'ailleurs la réforme des statuts va être étudiée par une commission du CC et toutes choses vous seront communiquées en temps utile.

C'est uniquement un tour d'horizon qu'a fait l'assemblée du 27 mars et, après quelques discussions bienvenues, la séance est levée vers 19 h. 15.

mt.

UAEE

Dans sa séance du 22 mars 1968, le comité UAEE a reçu ma démission en tant que présidente ad interim de la section enfantine.

Mme Arlette Notz a bien voulu accepter de me remplacer.

En quittant une présidence météorique (par sa durée et non par son éclat !), je m'en voudrais de ne pas remercier ici les déléguées enfantines au Comité central, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant un certain temps et qui ont quitté leurs charges actuellement. Je pense en particulier à Mme Treand et à Mme Weyl. Mes remerciements s'adressent aussi à Mme Ostermann, ex-déléguée primaire !

Ces personnes ont su s'imposer par leurs qualités de cœur et d'esprit et rechercher un juste équilibre grâce à leur pondération.

Je citerai à ce propos, d'une façon... un peu pédante... ces vers :

*Est modus in rebus, sunt certi denique fines
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.**

« Il y a une mesure dans les choses, enfin des limites fixées, en deçà et au-delà desquelles ne peut résider le bien. »

Fabienne Cuendet.

* Horace : Satires I.1.107.

Groupe genevois de l'école moderne

Le texte libre

Exercer librement son talent, voilà le vrai bonheur.

Aristote.

Le texte libre vous attend, laissez-vous séduire !

Avant de faire sa connaissance, sachez que
CE N'EST PAS une panacée,
CE N'EST PAS une échappatoire,
NI une téméraire innovation.

Par contre, vous serez bien vite persuadés que
C'EST la joie d'entendre des textes vrais,
C'EST l'aventure d'une leçon vivante,
C'EST l'occasion d'étudier le français globalement
ET le moyen de mieux connaître nos gosses.

Ne comptez pas trouver à ce cours une recette ou un mode d'emploi : il n'y a pas une façon de faire le texte libre, il y en a cent !

En effet, le texte libre est une technique extrêmement souple ; le tempérament de l'enseignant, la composition de la classe, l'âge et le niveau des élèves déterminent une façon de procéder propre à chaque classe.

Vous ne trouverez pas votre « style » personnel au premier essai ! C'est un tâtonnement persévérant qui vous conduira à la formule idoine, laquelle sera adaptée à chaque nouvelle volée.

C'est pourquoi, en dépit des apparences, le texte libre n'est pas un oreiller de paresse mais, au contraire, un aiguillon.

Le texte libre, enfin, n'est pas jaloux : il n'exclut pas la composition classique, ni ses exercices d'entraînement.

Si ce cours vous intéresse, inscrivez-vous auprès de : Georges Grand, 68, route de Veyrier, 1227 Carouge, ou auprès de votre maître principal qui détient une formule d'inscription que notre secrétariat lui a fait parvenir en temps utile.

L'habit ne fait pas le moine

C'était il y a six ans, lors du mariage de mon oncle Jean-Luc. Tous les invités étaient entrés dans un restaurant où je me gorgeai de nourritures. Brusquement, je fus saisi d'une soif ardente et l'on me donna de l'eau gazéifiée pour l'étancher.

Quelques minutes plus tard, mes frères et moi avions bu toute la bouteille, et j'allai en demander une autre...

En remplissant le premier verre, je fus étonné de ne pas voir de bulles ; la bouteille avait probablement été remplie au robinet. Mais à la première gorgée, je sentis mon palais s'embraser...

Les restaurateur s'était trompé ; il avait versé du kirsch dans une bouteille d'eau minérale.

Eric Laufer, « Rose des Vents ».

Le gosse des rues

Le gosse des rues, pour les gens, ce n'est qu'un voyou, un casseur de carreaux. Dans son regard brille une lueur étrange que l'inconnu ne sait pas définir. Il va, le pauvre gosse, à travers son village. Chez lui, il sait que personne ne viendra lui ouvrir la porte lorsqu'il sonnera. Il sait aussi que tout le village connaît son histoire.

Il se donne une contenance de mauvais garçon, mais il n'en est pas un. Il se dit insensible parce que ça le touche trop qu'on le montre du doigt.

De quel côté doit-il se tourner ? Il l'ignore. Pourtant, il souffre de n'être pas comme les autres et il n'a personne pour le guider. Devenu grand, il sera ce qu'on appelle un « blouson noir ». Le petit gosse des rues, perdu sur notre vaste Terre, s'est retrouvé en prison.

Demain, il sortira. A-t-il compris ? Non. Aujourd'hui, c'est devenu un « dur », un gars insensible. Combien y en a-t-il dans son cas ? Beaucoup, et il y en aura toujours trop.

*Françoise Ruchet, 12 ans,
« Pêche-Bonheur ».*

Philippe ne connaît pas la botanique

— Philippe, va au jardin et rapporte-moi deux raves ! Il s'éloigne, mais bientôt reviens sur ses pas et demande : — Maman, qu'est-ce que c'est, des raves ?

Maman répond clairement à sa question, et Philippe repart en chantonnant.

— Cela fait un bon moment qu'il est dehors.
Chantal, regarde ce qu'il fait.
— Il est accroupi... on dirait un détective privé cherchant des indices...

Un moment plus tard, Philippe revient :
— Tiens, les voilà, tes raves. J'ai eu du mal à les trouver.
— Mais ce ne sont pas des raves ! Ce sont des poireaux !

Chantal Buloz, « Rose des Vents ».

Ecole d'autrefois, école d'aujourd'hui

J'imagine une école d'autrefois, sombre avec une seule fenêtre, un gros poêle qui ronfle en hiver. Le maître, avec sa calotte de velours, une baguette sous le bras, a l'air sévère.

Les enfants arrivent vêtus de blouses, chaussés de sabots ; ils portent un sac de toile et, sous le bras, une bûche de bois.

La discipline est la principale des choses. Au moindre bruit le bâton du maître entre en danse.

Aujourd'hui la méthode est différente. C'est avec plaisir que l'élève se rend en classe. Il regarde son maître comme un ami. Plus de bâton, mais un maître permettant aux élèves de donner leur opinion.

Thérèse Goy, 12 ans, « Pêche-Bonheur ».

La fierté

Les jeunes d'aujourd'hui sont hautains pour la plupart. Hautains, pourquoi ? Parce qu'ils ont une belle robe ou un beau pantalon ? Il n'y a pas de quoi être fier pour des habits !

Les jeunes d'autrefois ne l'étaient pas autant. Je ne sais pas pour quelle raison. La mode ne peut pas en être la cause, car dans le temps, elle existait aussi.

On dit toujours que la mode de maintenant est ridicule, mais regardez celle d'autrefois, vous m'en direz quelque chose. Les espèces de chapeaux « cloche » avec une plume d'autruche, c'était tout autant comique que maintenant.

Enfin ! nous n'avons toujours pas trouvé le mystère de la fierté.

Martine Laederach, 13 ans.

« Songe d'une Nuit d'Eté », Marionnettes de Genève

Le Théâtre des marionnettes de Genève donnera, en mai, des représentations du « Songe d'une Nuit d'Eté » de Shakespeare. Cette pièce, adaptée et traduite par François Fosca, sera agrémentée par la musique de scène de Mendelssohn.

Des billets à tarif réduit (5 fr. et 3 fr.) seront à la disposition du corps enseignant primaire et secondaire genevois pour les quatre premières représentations, qui auront lieu : Samedi 4 mai à 20 h. 30
Mercredi 8 mai à 20 h. 30
Samedi 11 mai à 20 h. 30
Dimanche 12 mai à 17 heures.

Le nombre des places étant limité, nous vous recommandons de réserver vos billets à l'avance, dès l'ouverture de la location, le mardi 23 avril.

Adresse du théâtre : 4, rue Constantin (bvd des Tranchées)
Téléphone : 46 46 30.

Location : tous les jours, de 16 h. 18 h. 30, sauf le lundi.

Nicole Chevallier, maîtresse enfantine.

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

neuchâtel

Communiqué

Nouvelle appellation. Lors de son assemblée générale du 9 mars, précédant la Trisannuelle de Couvet, la société de travail manuel et de réforme scolaire a décidé de changer de nom.

Ce groupement portera désormais le nom de « Société neuchâteloise de perfectionnement pédagogique ».

Son comité a été constitué de la façon suivante :

Président : André Chardonnens, Neuchâtel.

Vice-présidents : Charles Guyot, Neuchâtel, René Joost, La Chaux-de-Fonds.

Administrateur : Rollon Urech, La Chaux-de-Fonds.

Responsable du journal : André Mathys, La Chaux-de-Fonds.

Trois membres honoraires : MM. Paul Perrelet, Willy Jeanneret, Paul Perret.

Représentant du DIP : Eric Laurent, Bôle.

Représentant de l'EN : Willy Galland, Neuchâtel.

Représentants des districts :

Neuchâtel : M^{me} Francine Golay.

Boudry : M. Heinz Reber.

Val-de-Ruz : M. Jules-Auguste Girard.

Val-de-Travers : M. Fred Siegenthaler.

La Chaux-de-Fonds : M^{me} Magda Koenig.

Le Locle : M. Ernest Schulze.

Adresse du président : André Chardonnens, Rocher 36, 2000 Neuchâtel.

Avis important

Dès maintenant, les adhésions, démissions, mutations de membres sont à adresser non plus au bulletinier, mais à l'administrateur : **M. Jean Huguenin, Primevères 4, 2400 Le Locle.** Tél. (039) 5 46 33. Il en va de même pour tout ce qui concerne le dossier « assurances ».

Statut des enseignants. Chacun aura reçu le projet de statut préparé par le Département de l'instruction publique, accompagné d'une lettre circulaire émanant du Comité central.

Cet important objet sera mis en discussion dans les sections dès la rentrée d'avril. Il importe donc que chacun l'étudie et l'annote avec soin et participe à la séance prévue.

Les comités primaires et secondaires ont déjà, au cours de deux séances arrêté une première position de principe quant à certains points importants du statut.

Le projet présenté, ne fait en somme que codifier une situation de fait dont on peut trouver les traces dans des règlements différents. Il nous appartiendra donc de veiller à ce que ce statut ait réellement un esprit nouveau, en particulier en ce qui concerne la collaboration des associations professionnelles aux travaux et décisions de commissions et d'instances officielles.

En aucun cas nous ne devons céder à la précipitation. L'étude du projet doit être minutieuse et chacun doit pouvoir donner son opinion. Afin de clarifier et d'orienter le futur débat, les comités attirent d'ores et déjà l'attention sur les points ci-dessous qui constituent l'armature du projet.

1. Fusion éventuelle des deux caisses de remplacement.
2. Nomination du corps enseignant : art. 6 al. 2.
3. Domicile du corps enseignant : art. 22.
4. Congés spéciaux : art. 27 et p. 18.
5. Mandat politique : art. 30, al. 2.

6. Sanctions : art. 47, al. 2.

7. Recours : art. 57.

8. Perfectionnement : art. 15, puis 35 et suivants.

9. Introduction d'un article précisant la participation de droit des enseignants à la gestion et aux responsabilités de l'école par le canal des associations professionnelles.

Des modifications pourront encore être envisagées, notamment en ce qui concerne :

la durée des leçons, les conférences officielles, les activités accessoires à caractère lucratif, les cours de perfectionnement.

Le travail ne manque donc pas, et il importe que les options et décisions que nous allons prendre soient approuvées par le corps enseignant primaire et secondaire dans son domaine.

G.B.

Activités des sections

Extraits des rapports présidentiels.

Le Locle. Depuis deux ans, la section du Locle, présidée par Jean Huguenin porte le souci de l'unité de la SPN. C'est en effet son intervention auprès du CC qui a provoqué la refonte de structure de la société. Les mesures proposées par le CC, acceptées en assemblée générale, si elles ont marqué un pas important dans la voie de l'unité, n'ont pas apporté la solution radicale qu'eût souhaité la section. En effet, l'égalisation des cotisations a supprimé la disparité de traitement des membres entre syndiqués et non-syndiqués, mais elle n'a pas provoqué l'unité syndicale désirée.

Ce premier pas marque tout de même un progrès, mais la section du Locle ne perd pas de vue l'objectif à atteindre : se retrouver tous dans un même syndicat affilié à l'USS.

Plusieurs collègues qui avaient en son temps quitté le syndicat ont demandé leur réadmission.

Recrutement. Tous les collègues non encore membres de la société ont été contactés et invités aux assemblées. D'une manière générale, les « outsiders » sont rarissimes. La section est toujours prête à les accueillir. La dernière campagne de recrutement a apporté l'adhésion de sept nouveaux collègues.

Comité. Deux membres du comité n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat : M^{me} A. Chapatte, suppléante du délégué au CC et M. W. Guyot qui prend sa retraite. Ces collègues ont droit aux remerciements de la section pour leur dévouement et l'intérêt qu'ils ont manifesté.

Le départ de W. Guyot marque une étape dans la vie de la section. Personne ne pourra juger à sa juste valeur le dévouement de ce collègue. Pensons simplement aux vingt-trois années de présidence qu'il a exercée (le record reste à battre...) auxquelles viennent s'ajouter une longue participation au Comité central. Il laisse au sein du comité et de la société un souvenir reconnaissant et un exemple unique d'attachement à la Société pédagogique.

Commission scolaire. Le président ou un membre du comité ont assisté fidèlement à toutes les séances de la commission scolaire. La société a ainsi été associée aux travaux qui ont abouti à la construction d'un collège à la

Jaluse et aux discussions concernant le futur collège secondaire.

Notre vœu est bien sûr, d'être associés plus étroitement encore à ces travaux, et d'y pouvoir siéger de plein droit avec voix délibérative.

Pour terminer, le président formule le vœu que chacun s'efforce de renforcer l'unité de la société, par conséquent sa force, en marchant peut-être quelque peu sur ses propres conceptions, si cela est utile à tous.

Val-de-Travers. Depuis plusieurs années, la section du Val-de-Travers avait l'insigne honneur d'être dirigée par des mains féminines. Les deux présidentes qui se sont succédé, M^{me} Troesch et M^{me} Coulot ont apporté à leur tâche tout leur dévouement, leur fermeté et leur sens des responsabilités. Le règne des présidentes a pris fin en cours d'année, à la suite du mariage de la dernière nommée, devenue M^{me} Steiner-Coulot. C'est en disant sa gratitude à ses prédecesseurs féminins que notre collègue Gérald Bouquet, président, ouvre son rapport annuel.

Ce dernier, se révèle une véritable profession de foi quant à la signification, au rôle, à l'éthique de la profession d'instituteur, et partant, de l'importance de la communion des idées et des efforts dans le sein d'une association professionnelle. Les manifestations qui expriment la vie de la section, quelle que soit la modestie de leur qualité et de leur nombre, ne sont jamais médiocres. Elles s'inscrivent dans cette mission de grandeur qu'une société comme la nôtre trace dans la civilisation actuelle, elles marquent des jalons sur la route de l'épanouissement humain. La prise de conscience de cette grandeur qui auréole l'activité pédagogique est une des premières nécessités qui conditionnent le rôle de notre association.

Le corps enseignant, entièrement engagé dans une corporation disciplinée deviendra alors une puissance capable de s'imposer au pays. Il faudra bien que la SPN rassemble tous ceux qui ont accepté la charge de plus en plus lourde d'enseigner et qu'elle devienne pour eux une machine de

combat. C'est dire que nous ne saurions nous satisfaire de la situation actuelle. Mais notre politique tend à créer peu à peu cette confrérie, joyeuse, cultivée et efficace, qui permette à ses membres de remplir leur mission avec dignité.

En plus des préoccupations d'ordre pédagogique, et des problèmes financiers, la section a vécu quelques belles heures enrichissantes en compagnie de collègues qui ont fait passer le vent du large et donné le goût du dépassement par la communication de leurs expériences de séjours dans des pays lointains. C'est ainsi que la Pologne, la Chine, les Canaries ont pénétré dans la vie de tous les jours.

Une visite au Musée d'ethnographie n'a malheureusement attiré que trop peu de participants. On peut le regretter, car il nous appartient, à nous d'abord, de sortir de la barbarie qui envahit l'esprit humain à notre époque, et de retourner aux sources de la sensibilité. Des groupes de travail composés de collègues enseignant dans le même degré se sont constitués ; les travaux sont en cours, et l'intérêt que les collègues montrent à ces activités montre bien que le corps enseignant primaire porte en lui le souci de la qualité de son œuvre et le sens des responsabilités.

Les avis des praticiens sont indispensables, et doivent permettre d'orienter l'esprit des théoriciens qui sont éprouvés par le grand malheur d'avoir perdu le contact avec la troupe et de ne plus se trouver sur le terrain : face à l'enfant.

Rencontres amicales aussi : à la veille des vacances, la fondue traditionnelle ; en janvier, assemblée à La Côte-aux-Fées, avec souper aux chandelles et film.

Le président Bouquet, qui est en même temps le représentant de sa section au Comité central conclut son rapport en citant quelques passages du rapport qu'il a rédigé pour le CC sur l'instituteur dans la société, son rôle, sa mission.

« Il s'agit aujourd'hui, en pleine civilisation industrielle qui se révèle, à bien des égards, une époque de misère et de décadence, de promouvoir la révolution de l'esprit et de l'homme. Cette révolution, c'est la prise du pouvoir par l'homme et les valeurs héritées de la pure enfance. »

G.B.

jura bernois

SPJ

Enfin, la SPJ a trouvé un nouveau bulletinier, correspondant à l'*« Educateur »*, en remplacement d'André Froidevaux démissionnaire.

Toute correspondance à l'*« Educateur »* concernant le Jura, sera envoyée à :

Germain MONTAVON
maître secondaire
Bel-Air 11
2740 Moutier

Nous le remercions d'avoir accepté d'être notre trait d'union avec l'*« Educateur »*.

* * *

Concours de photos dans le cadre du Congrès SPJ, le 22 juin 1968 à Moutier

Nous rappelons à tous les collègues jurassiens le concours de photos noir et blanc organisé à l'occasion du Congrès 1968. Trois photos doivent être présentées, au minimum, réalisées par le concurrent. Surfaces libres, 24 cm. pour le petit côté. Epreuves montées, c'est-à-dire collées sur carton. Une des trois photos devra se rapporter au thème :

« L'école et la vie », les autres sont libres, ceci pour encourager chaque collègue à prendre part à ce concours doté de prix. Les photos seront livrées au plus tard le 20 mai à :

Marcel Farron, président SPJ
Chemin des Lilas 2, 2710 Tavannes

* * *

Nous rappelons également qu'une place importante est réservée à l'exposition des travaux d'élèves, que les collègues jurassiens voudront bien présenter à l'occasion du Congrès de Moutier.

M. F.

Distribution des brevets à l'Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères

Le mardi 26 mars, au cours d'une brève cérémonie dirigée par M. G. Joset, inspecteur scolaire, président de la Commission de l'école, 11 candidates reçurent leur diplôme des mains de M. Maurice Petermann, président de la Commission des examens. Celui-ci se plut à relever que toutes les

candidates ont obtenu des résultats suffisants. Il souligna l'importance de l'engagement moral que doit prendre tout enseignant. Celui-ci ne considérera pas chacun de ceux qui lui sont confiés seulement comme « un élève », mais comme un enfant, un adolescent ayant une personnalité qui doit pouvoir s'épanouir harmonieusement. C'est dans ce contact humain, dans ce dialogue, que réside la noblesse du métier d'enseignant.

M. Châtelain, directeur de l'école rappela que celle-ci possède maintenant 4 classes. Comparée aux autres écoles normales, c'est une très jeune école. C'est la vie actuelle, avec ses structures socio-économiques qui lui fournit la matière de son enseignement. Elle doit donc être dynamique et elle ne peut s'encroûter dans les habitudes ou la routine.

Avec beaucoup de grâce, M^{me} G. Dominé, candidate diplômée remercia, au nom de ses camarades, la direction et le corps enseignant de l'école.

Cette cérémonie, d'une charmante simplicité fut agrémentée par des chants et des productions des élèves.

Nous souhaitons aux nouvelles maîtresses ménagères, qui ont toutes trouvé un engagement, une heureuse et fructueuse activité. Ce sont : M^{les} Yvette Bandelier, Porrentruy ; Rolande Baume, Les Breuleux ; Yvette Châtelain, Tramelan ; Geneviève Dominé, Porrentruy ; Marie-Jeanne Fleury, Delémont ; Claire Jobé, Delémont ; Monique Jolisaïnt, Porrentruy ; Danielle Miserez, Saignelégier ; Claire Soguel, La Chaux-de-Fonds ; Jacqueline Tschumi, Saint-Imier ; Josiane Vallat, Damphreux.

Événements de fin d'année scolaire à l'Ecole normale d'instituteurs

C'est à l'Ecole normale, sous la direction de M. Ed. Guéniat, que se sont déroulés, le 15 mars, les examens de fin du cours préparatoire pour porteurs d'un certificat de maturité se destinant à l'enseignement.

Ont réussi ces épreuves les futures maîtresses et maîtres secondaires suivants : M^{les} Françoise Gisiger, Berne ; Monique Götz, Delémont ; Ruth Heinzer, Delémont, et MM. Ronald Baume, Les Breuleux ; Béchir Jean-Pierre, Porrentruy, et Henri Negri, Les Genevez. Souhaitons-leur une carrière heureuse et féconde !

Puis les normaliens des 4 classes inférieures affrontèrent leurs examens écrits de promotion, qui témoignèrent, en général, d'un travail sérieux dans les diverses disciplines « auscultées ». Enfin, leurs camarades de 1^{re} classe firent face très dignement aux épreuves finales théoriques et pratiques du brevet primaire, placées sous le contrôle de la Commission du brevet, présidée par M. René Steiner.

Deux cérémonies se déroulèrent, « en famille » si l'on peut dire et selon la tradition : la première consistant dans la remise des brevets aux nouveaux instituteurs, la seconde, dans les promotions. L'une et l'autre furent encadrées de productions chorales, et musicales, de récitations, de scènes théâtrales, etc.

Il appartint à M. Steiner de féliciter les nouveaux instituteurs pour leurs bons résultats et de leur souhaiter plein succès dans l'œuvre de l'éducation. Il s'agit de MM. Bourquin Jean-René, Court ; Bühlert Willy, Moutier ; Froidevaux Charles, Moutier ; Gerber Théophile, Courtedoux ; Girardin Francis, Courfaivre ; Kunz Daniel, Tavannes ; Monti Pierre-André, Tramelan ; Rottet Philippe, Delémont ; Sauvain Denis, Delémont ; Schorp Jean-Marc, Concise ; Wenger Jean-Pierre, Bienne.

M. Guéniat, à son tour, adressa à ses nouveaux « jeunes collègues » ses félicitations et celles de l'Ecole normale, et se plut à reconnaître qu'ils avaient fort bien utilisé leurs

quatre années d'études. Il souligna l'effet bénéfique, pour leur formation, de l'absence d'une libération prématurée. Les travaux écrits de diplôme notamment, sur les loisirs de l'enfance avec laquelle ces élèves avaient été en contact durant leurs stages pratiques, témoignent d'une belle maturité. Celui de M. Willy Bühlert a pu être désigné comme méritant le prix de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale.

Quant à la cérémonie des promotions, elle donna à M. Armand Gobat, vice-président de la Commission des écoles normales, qui en raison de circonstances impérieuses, remplaçait M. Maurice Petermann, l'occasion d'adresser aux élèves de sages conseils sur l'esprit qui devra présider à leur future activité d'instituteurs. Il leur montra combien l'époque moderne revendique de savoir et de pouvoir surtout, et les invita à demeurer ouverts à la culture et au perfectionnement. Puis, M. Guéniat, après avoir salué collègues et invités, et relevé quelques événements importants de l'année scolaire, eut la satisfaction de pouvoir annoncer que le début des travaux de construction de la nouvelle Ecole normale était proche.

Il rappela également que la communauté des élèves de l'Ecole normale avait atteint dix ans d'âge et, après en avoir fait l'historique, il montra que cette organisation avait rempli de louable façon son but essentiel : cultiver le sens des responsabilités, sur la base d'une « constitution » bien conçue et à la mesure de l'âge de ceux qu'elle lie.

Tous les orateurs eurent à cœur d'exprimer à la direction et au collège des maîtres leurs félicitations pour leur fructueuse activité et c'est en pleine euphorie que l'Ecole normale franchit le seuil des vacances de Pâques.

Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

Cours 1968

1. Enseignement du français aux degrés moyen et supérieur de l'école primaire

Trois jours (8, 9 et 10 juillet 1968), Porrentruy ou Biennie.

Direction : M. Pierre Henry, maître de classe d'application, Porrentruy.

L'enseignement de la lecture et de la récitation : aperçu des méthodes de lecture ; de la lecture courante à la compréhension des textes ; la diction et la recherche de l'expression ; l'emploi du disque et du magnétophone.

L'enseignement de la grammaire et de l'orthographe : l'orthographe grammaticale et l'orthographe d'usage ; les exercices grammaticaux ; suggestions concernant l'emploi des « Cours d'orthographe BLED » ; les divers types de dictées ; la correction des travaux.

L'enseignement de la récitation : l'élocution et le vocabulaire ; le choix des sujets ; quelques procédés traditionnels ; enquêtes et compositions par équipes ; le texte libre ; la correspondance usuelle ; la correction des travaux.

2. Le POLYPAL (Inclusal) inclusion d'animaux dans la résine transparente

Une journée (26 octobre 1968), Moutier. Chef de cours : M. Pierre Crélerot, Cormoret. Préparation de l'animal ; fabrication du moule ; coulage ; polissage.

3. Initiation à la pédagogie Freinet

Une semaine (26 au 31 août 1968), Les Embois.

Direction : M. Georges Hervé, psychologue scolaire, Mulhouse.

Le texte libre ; correspondance interscolaire ; activités d'éveil ; mathématique moderne ; coopérative scolaire ; or-

ganisation de la classe ; plan de travail ; équipement d'une classe Freinet ; expression artistique et corporelle à l'école.

4. Cours d'initiation au cinéma : histoire d'un art ; définition d'un langage ; esquisse d'une méthodologie

Quatre après-midi (4, 12, 18 et 26 septembre 1968), Delémont.

Direction : M. Fritz Widmer, END, Delémont.

5. Travail du métal

Quatre semaines (15 juillet au 10 août 1968), Porrentruy ou Moutier.

Chef de cours : M. Roger Droz, ENP, Porrentruy.

Ce cours de base donne droit au diplôme exigé pour l'enseignement de cette discipline à l'école.

6. Musique instrumentale

Huit après-midi (5, 12, 19 et 26 octobre 1968 ; 9, 16, 23 et 30 novembre 1968), Delémont.

Direction : M. André Aubry, Delémont.

Révision des principes de solfège et bases harmoniques ; exercices pratiques, études progressives méthodiques sur toutes les applications du rythme, de l'intonation, des nuances, etc. ; exercices pratiques progressifs basés sur l'*« Accord parfait »*, arrangements simples à 2, 3 ou 4 voix égales, transposition de chœurs mixtes pour ensemble instrumental ; données méthodologiques ; essais de direction avec la Fanfare du collège de Delémont.

7. La mathématique moderne à l'école primaire

Un après-midi (2 mai 1968), Porrentruy.

Direction : M. Gaston Guélat, maître d'application.

Synthèse et adaptation au nouveau plan d'études.

8. La mathématique moderne à l'école primaire

Un après-midi (16 mai 1968), Saignelégier.

Direction : M. Gaston Guélat, maître d'application.

Synthèse et adaptation au nouveau plan d'études.

9. La mathématique moderne à l'école primaire

Un après-midi (8 mai 1968), Moutier.

Direction : M. Gaston Guélat, maître d'application.

Synthèse et adaptation au nouveau plan d'études.

10. La mathématique moderne à l'école primaire

Deux après-midi (15 et 22 mai 1968), Delémont.

Direction : M. Gaston Guélat, maître d'application.

Synthèse et adaptation au nouveau plan d'études.

A la conquête du nombre (fin), synthèse et adaptation au nouveau plan d'études.

Il n'y aura pas, cette année, de cours d'initiation à la mathématique moderne attendu que des cours de ce genre sont organisés à Genève par la SSTMRS.

La direction de l'instruction publique rembourse le montant de la finance de cours aux participants.

Inscriptions : elles seront envoyées, **sur carte postale ou bulletin d'inscription**, au président de la SJTMRS, M. Charles Moritz, 2882 Saint-Ursanne, jusqu'au 15 avril 1968.

Concours de l'écolier romand le plus rapide

La Fédération suisse d'athlétisme amateur organise à nouveau cette année, le « Concours de l'écolier romand le plus rapide ». Cette compétition placée également sous le patro-

nage du journal « La Suisse », se disputera par éliminatoires régionales, puis cantonales. Une finale romande aura lieu à Genève à fin juin.

Les écoliers âgés de 12 à 15 ans et les écolières de 13 à 14 ans (innovation 1968, à titre d'essai), pourront participer à ces courses qui comprendront :

Pour les filles, catégorie A, nées en 1954, 60 mètres ; catégorie B, nées en 1955, 60 mètres.

Pour les garçons : catégorie A, nés en 1953, 80 mètres ; catégorie B, nés en 1954, 80 mètres ; catégorie C, nés en 1955, 80 mètres ; catégorie D, nés en 1956, 80 mètres.

Notre Association des maîtres de gymnastique se charge d'organiser les éliminatoires jurassiennes. Celles-ci se disputeront à Saint-Imier, le samedi 1er juin, dès 14 heures, au stade de la SFG. Notre collègue Xavier Frossard, avec sa maîtrise coutumière, assumera la lourde responsabilité du bon déroulement de la manifestation.

Nous invitons donc tous les maîtres de gymnastique et les moniteurs à encourager leurs meilleurs éléments à prendre part à cette finale jurassienne de Saint-Imier, en les entraînant régulièrement et méthodiquement. Le vainqueur de chaque catégorie, filles ou garçons, ira à Genève, à fin juin, représenter le Jura bernois. Le comité AJMG espère en l'effort particulier des écoles et associations régionales, afin d'augmenter le niveau qualitatif de cette compétition. Rappelons encore que les chaussures à pointes ne seront pas autorisées. Les concurrents seront inscrits auprès de X. Frossard, maître de gymnastique, Citadelle 11, Saint-Imier.

On se souvient aussi de la polémique soulevée par le fait que les garçons de 12 et 13 ans doivent concourir sur 80 mètres. A plusieurs reprises, nous avons déjà exposé notre point de vue à ce sujet. Notre comité avait écrit à la FSAA et plus particulièrement à son président romand, M. Francis Cardinaux, lui demandant s'il n'était pas possible de ramener à 60 mètres la distance pour les catégories C et D. Dans sa réponse, M. Cardinaux nous signale que les délégués de la FSAA ont préféré garder le statu quo, la Commission interfédérations d'athlétisme ayant réglementé les courses de vitesse pour tous les écoliers. Et d'ajouter : « Nous avons toutefois admis une exception pour le Jura, que notre nouveau règlement autorise à disputer ses éliminatoires et sa finale sur 60 mètres pour les dites catégories. La finale romande se disputera bien entendu sur 80 mètres. »

Alors, nous nous permettons de poser la question : « A quoi cela sert-il de courir des éliminatoires sur 60 mètres, par privilège spécial, si la finale se déroule tout de même sur 80 mètres ? » Si donc des demi-mesures ! S'agirait-il d'abord de contenter tout le monde, alors que le véritable problème est ailleurs ?

R. Montavon, Bellelay.

Jeune fille suédoise, 17 ans, bien élevée et sérieuse, désirant apprendre le français, cherche

PLACE

au pair, du 15 juin au 25 août 1968, comme aide dans une famille de la Suisse romande, même à la campagne.

Offres à Fl. Kestenholz, maître secondaire, 8957 Spreitenbach, Casabella 52.

L'Ecole protestante de Sion

cherche pour la rentrée de septembre 1968

UN MAÎTRE PRIMAIRE

Scolarité 42 semaines, salaire équivalant aux autres cantons romands.

Faire offres avec curriculum vitae complet à la case postale 183, 1951, Sion.

divers

Pour la saison des courses

L'Eggishorn (2900 mètres) était un but de course fréquemment choisi par nos classes. La commodité des transports, l'excellent état des sentiers, la grandeur du panorama lui valaient un renom bien mérité. Un immense hôtel, planté à 2200 mètres, offrait à point nommé ses dortoirs pour la nuit.

Hélas ! l'Hôtel Jungfrau, malgré son ancienne renommée, était en pleine décadence. Jadis, c'était le relais indispensable pour les alpinistes en route pour la Jungfrau par le glacier d'Aletsch ; mais il y a trois ans, ce n'était plus qu'une vaste baraque délaissée et délabrée. La pluie perçait le toit, les couchettes n'étaient que des matelas ou des paillasses informes, les canalisations étaient bouchées ou perdaient, des gravats tombaient souvent des plafonds, la cuisine était noire, les façades lépreuses et la literie sale moisissait dans les placards. Sans compter que la direction avait accumulé tant de dettes que les fournisseurs possibles se défilaient.

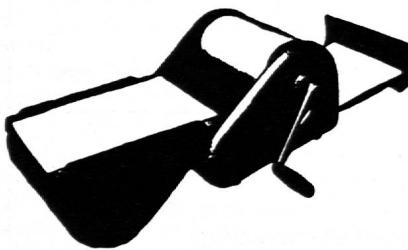
Elle ne savait pas tout cela, la nouvelle directrice, Mme Luthi, une Lausannoise, quand elle débarqua là-haut en 1966. A mesure qu'elle découvrait l'écart entre les promesses qu'on lui avait faites et la triste réalité, elle se sentait pâlir. Mais avec un cran qui frisait l'inconscience, elle décida de faire face.

La première saison, Mme Luthi la fit tant bien que mal, avec le secours de ses enfants. Mais que de problèmes avec l'hôtel malade, avec les fournisseurs, avec les habitants de Fiesch méfiants, jaloux ou carrément hostiles. Ne reçut-elle pas commande, un jour, d'un repas de huitante personnes, alors qu'il s'agissait d'une « farce », ce qu'elle ne comprit que devant les tables inoccupées !

Aujourd'hui, deux ans ont passé. Pour sa troisième saison (l'hôtel ouvre du 15 juin au 15 octobre), Mme Luthi peut compter sur l'appui des autorités locales et sur la sympathie de la population. Le toit ne coule plus, les installations sanitaires fonctionnent, ainsi que le chauffage ; on a remis toutes les vitres et restauré le rez-de-chaussée. Et cet été verra la réfection des façades. En un mot, l'Hôtel Jungfrau et l'Eggishorn sont redevenus un but de course idéal. Que vous montiez par l'un ou l'autre des trois télécabines, vous découvrirez la région splendide de Riederalp, de Beltmeralp, de la forêt d'Aletsch et du lac de Märjelen (qui reste le plus souvent vide, hélas !). Vous découvrirez aussi, si vous passez une soirée et une nuit à l'Hôtel Jungfrau, le pouvoir d'une volonté et les effets d'une persévérance qui méritent notre admiration.

A. Gonthier.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.
CITO S. A., Bâle, St. Jakobsstr. 17, tél. (061) 34 82 40

Notre

GRAND CONCOURS

pour garçons et filles âgés de 6 à 15 ans apporte un enrichissement bienvenu à vos leçons de dessin.

500 charmantes poupées Alice

500 magnifiques ballons de football en cuir

attendent un gagnant à côté de centaines de prix d'encouragement. Les classes qui participeront avec les trois quarts des élèves au minimum, recevront à titre de reconnaissance un ballon de football pour les récréations ou les leçons de sport.

Remplissez le bon ci-dessous pour recevoir le nombre de conditions de participation désiré.

CHARLES VEILLON - LAUSANNE

BON

Découper, coller sur une carte postale ou envoyer dans une enveloppe affranchie à

Oncle Bricole, Charles Veillon S.A. Lausanne

Envoyez-moi tout de suite _____ conditions de participation pour le grand concours de dessin.

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Rue : _____ N° : _____

N° postal : _____ Localité : _____

Effectif de la classe : _____

Nombre de participants probable : _____

Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE**
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

L'AVECER

propose aux membres du corps enseignant et à leurs amis son

PROGRAMME 1968

Quatre itinéraires à choix :

1. Grèce - Turquie - Cyclades

Athènes - Smyrne - Ephèse - Delos - Myconos - Santorin - Xylokastron. 17 jours (prolongation possible). Départs : 12-19-26 juillet et 2-9 août 1968. Prix : dès Fr. 607.— t.c.

2. Grèce - Istanbul

Athènes - Delos - Myconos - Troie - Istanbul - Smyrne - Ephèse - Rhodes - Crète - Santorin - Xylokastron. 17 jours (prolongation possible). Mêmes départs que sous 1). Prix : dès Fr. 941.— t.c.

3. Israël

Venise - Athènes - Rhodes - Chypre - Haïfa - circuit de 5 jours en Israël (Jérusalem - la Galilée - Tel-Aviv - Beersheba etc.) et 6 jours de vacances balnéaires à Askelon. 20 jours. Départ : 1^{er} août 1968. Prix : dès Fr. 948.— t.c.

4. Cap Nord - Spitzberg

Zeebrugge - les fjords norvégiens - Hammerfest - Cap Nord - Spitzberg. 18 jours. Départ : 26 juillet 1968. Prix : dès Fr. 990.— t.c.

Pour tous renseignements, demande de programme détaillé ou inscription, s'adresser à

Jean-Paul Chave, vice-président AVECER, ch. Champ-du-Lac, 1025 Saint-Sulpice, tél. (021) 25 32 30.

L'Ecole protestante de Monthey (reconnue par l'Etat) cherche un

instituteur protestant diplômé

Nous offrons une place stable, dans une école en plein développement, locaux modernes, ambiance agréable, classe de 25 à 30 élèves de 8 à 11 ans, salaire officiel valaisan, caisse de retraite.

Nous cherchons un instituteur enthousiaste et dynamique, s'intéressant à son travail pédagogique et aux problèmes que pose la vie d'une minorité protestante. Monthey (10 000 hab.) et ses environs offrent de nombreuses et intéressantes possibilités pour la vie intellectuelle et sportive.

Entrée en fonctions : début septembre 1968.

Offres écrites à M. Jomini, pasteur à Monthey, qui renseignera volontiers les intéressés. Tél. (025) 4 22 88.



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 **Genève-Veyrier**

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24.

Papeterie St-Laurent Charles Krieg

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers



Grands et petits, ils roulent tous sur

ALLEGRO

Garantie - sécurité - tranquillité

C'est ce que la Banque Cantonale Vaudoise offre à chacun de ses clients. Pour profiter des mêmes avantages, venez nous trouver, nous sommes là pour vous aider et vous conseiller.

Banque Cantonale Vaudoise

A Lausanne et dans tout le canton.

**VOYAGES
THOMAS
ECHALLENS**

Tél. (021) 81 17 00

FAITES VOTRE CHOIX POUR VOS VACANCES 1968

parmi les

CIRCUITS en autocar « tout confort » dans 23 pays

SÉJOURS BALNÉAIRES en car, train ou avion...

CROISIÈRES en Méditerranée ou dans le Grand Nord

Quels que soient le moyen de transport et le lieu de séjour choisi, demandez-nous aujourd'hui encore,

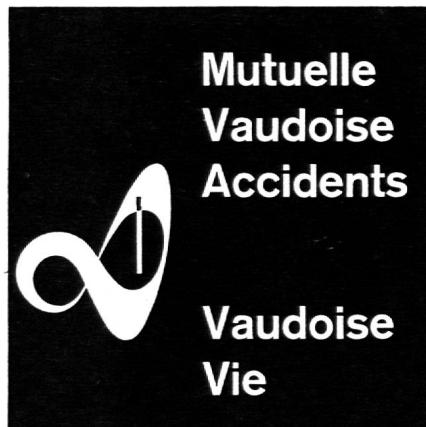
un devis détaillé ou la documentation complète de nos programmes

Autocars modernes pour excursions, écoles, noces, etc.

Henniez-Lithinée

*la boisson
de toute heure*

Deux assurances
de bonne compagnie



La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur
les assurances accidents

Librairie

PRIOR
GENÈVE

Cité 9 - Tél. 25 63 70

Succ. Rôtisserie 2



achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres
d'école

Hotel Jungfrau 2200 m

Point de départ pour l'Eggishorn 2927 m

Hôtel rénové



80 lits

140 couchettes

Prix forfaitaire pour les écoles :

Souper (potage, rizotto avec chipolata salade panachée).	
Couche en dortoir.	
Petit déjeuner complet	Fr. 10.—
Couche et petit déjeuner	Fr. 6.—
Potage	Fr. 1.—
Toutes les limonades	Fr. 1.10

Directrice :

Madeleine Lüthi, Rosière 13, 1012 Lausanne.

Tél. (021) 28 60 02.

Dès le 15 juin 1968 : (028) 8 11 03.

Pour favoriser efficacement l'épargne

I'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs

3 $\frac{3}{4}$ %

sur ses livrets au porteur

3 $\frac{1}{2}$ %

Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton



La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1700 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE,
Tél. 23 85 90

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobilier
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHATEL

Restaurant Neuchâtelois, faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7



Vous recevrez de l'argent comptant

en nous vendant **les vieux papiers** (journaux, illustrés). Nous n'avons pas de représentants, donc nous paierons les meilleurs prix du jour. Avisez-nous, nous vous indiquerons nos prix et viendrons promptement chercher vos déchets.

RETRIPA S.A., 1023 Crissier

Tél. (021) 34 22 75

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge post-scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.



Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses maladie du canton.

Siège: rue Caroline 11, Lausanne